

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal
21 mars 2024

Convocation :
14 mars 2024

Publiée le :
14 mars 2024

Conseillers :
- en exercice : 14
- *quorum* : 8
- présents : 10
- votants : 14

L'an deux-mille-vingt-quatre, le vingt-et-un mars à 20 heures et 15 minutes, le Conseil municipal s'est réuni :

- légalement convoqué par M. Killian Trucas, maire,
- à la mairie,
- sous la présidence de M. Killian Trucas.

Présents :

M. Killian Trucas	Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Claire Pasquier
Mme Linda Goisbault	Mme Anaïs Rousseau	Mme Martine Faroy-Fontenas
M. Guénolé Legagneux	M. Anthony Bolival	M. Dimitri Bessière
M. Jérôme Renou		

Absents excusés :

Mme Laurence Dunand, donne pouvoir à Mme Linda Goisbault
Mme Lucie Pousset, donne pouvoir à Mme Anaïs Rousseau
M. Cédric Dufourd, donne pouvoir à M. Anthony Bolival
Mme Élisabeth Giordano, donne pouvoir à M. Dimitri Bessière

Secrétaire de séance : M. Jérôme Renou

1. Compte de gestion 2023 - commune

M. le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable public à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable,

Après s'être assuré que le comptable a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve le compte de gestion du comptable pour l'exercice 2023. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal
21 mars 2024

Convocation :
14 mars 2024

Publiée le :
14 mars 2024

Conseillers :
- en exercice : 14
- *quorum* : 8
- présents : 10
- votants : 14

L'an deux-mille-vingt-quatre, le vingt-et-un mars à 20 heures et 15 minutes, le Conseil municipal s'est réuni :

- légalement convoqué par M. Killian Trucas, maire,
- à la mairie,
- sous la présidence de M. Killian Trucas.

Présents :

M. Killian Trucas	Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Claire Pasquier
Mme Linda Goisbault	Mme Anaïs Rousseau	Mme Martine Faroy-Fontenas
M. Guénolé Legagneux	M. Anthony Bolival	M. Dimitri Bessière
M. Jérôme Renou		

Absents excusés :

Mme Laurence Dunand, donne pouvoir à Mme Linda Goisbault
Mme Lucie Pousset, donne pouvoir à Mme Anaïs Rousseau
M. Cédric Dufourd, donne pouvoir à M. Anthony Bolival
Mme Élisabeth Giordano, donne pouvoir à M. Dimitri Bessière

Secrétaire de séance : M. Jérôme Renou

2. Compte administratif 2023 – commune

Sous la présidence élue de Mme Linda Goisbault, 1^{re} adjointe, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2023 qui s'établit ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat de clôture 2022		461 433,96 €	118 135,12 €			343 298,84 €
Part 2022 affectée à l'investissement 2023	350 935,12 €				350 935,12 €	
Excédent de fct reporté au fonctionnement 2022 :		110 498,84 €				
Exercice 2023	342 754,61 €	520 987,24 €	227 058,69 €	420 586,50 €		
Résultat de l'exercice 2023	178 232,63 €		193 527,81 €			371 760,44 €
Résultats cumulés (clôture 2023)	288 731,47 €		75 392,69 €			364 124,16 €

Hors de la présence de M. le maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2023.

Et les membres présents ont signé le compte administratif 2023.

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal
21 mars 2024

Convocation :
14 mars 2024

Publiée le :
14 mars 2024

Conseillers :
- en exercice : 14
- *quorum* : 8
- présents : 10
- votants : 14

L'an deux-mille-vingt-quatre, le vingt-et-un mars à 20 heures et 15 minutes, le Conseil municipal s'est réuni :

- légalement convoqué par M. Killian Trucas, maire,
- à la mairie,
- sous la présidence de M. Killian Trucas.

Présents :

M. Killian Trucas	Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Claire Pasquier
Mme Linda Goisbault	Mme Anaïs Rousseau	Mme Martine Faroy-Fontenas
M. Guérolé Legagneux	M. Anthony Bolival	M. Dimitri Bessière
M. Jérôme Renou		

Absents excusés :

Mme Laurence Dunand, donne pouvoir à Mme Linda Goisbault
Mme Lucie Pousset, donne pouvoir à Mme Anaïs Rousseau
M. Cédric Dufourd, donne pouvoir à M. Anthony Bolival
Mme Élisabeth Giordano, donne pouvoir à M. Dimitri Bessière

Secrétaire de séance : M. Jérôme Renou

3. Affectation de résultats – commune

Vu la délibération approuvant le compte administratif 2023 ;

Vu le résultat de l'année 2023 qui s'établit ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats cumulés (clôture 2023)	288 731,47 €		75 392,69 €			364 124,16 €
Restes À Réaliser 2023			149 356,52 €	12 000,00 €		
Cumulé + RÀR	288 731,47 €		-61 963,83 €			
Part 2023 affectée à l'investissement 2024	-61 963,83 €					
Excédent de fct reporté au fonctionnement 2024 :		226 767,64 €				

Constatant le besoin de financement de la section d'investissement (résultats cumulés + RÀR en négatif),

Une quote-part du résultat de clôture de fonctionnement 2023 est à affecter de manière obligatoire à l'investissement de l'exercice 2024 (au 1068).

Le conseil municipal décide à l'unanimité que :

- Le résultat de clôture de fonctionnement 2023, soit 288 731,47 €, est :
 - o Affecté en recettes d'investissement 2024 (au 1068) pour 61 963,83 €,
 - o Reporté en recettes de fonctionnement 2024 (au 002) pour 226 767,64 €,
- Le résultat de clôture d'investissement 2023, en déficit de 61 963,83 € :
 - o Est affecté en dépenses d'investissement 2024 – besoin de financement antérieur (au 001),
 - o Ne permet pas de report d'excédent en recettes d'investissement 2024 (au 001).

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal
21 mars 2024

Convocation :
14 mars 2024

Publiée le :
14 mars 2024

Conseillers :
- en exercice : 14
- *quorum* : 8
- présents : 10
- votants : 14

L'an deux-mille-vingt-quatre, le vingt-et-un mars à 20 heures et 15 minutes, le Conseil municipal s'est réuni :

- légalement convoqué par M. Killian Trucas, maire,
- à la mairie,
- sous la présidence de M. Killian Trucas.

Présents :

M. Killian Trucas	Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Claire Pasquier
Mme Linda Goisbault	Mme Anaïs Rousseau	Mme Martine Faroy-Fontenas
M. Guérolé Legagneux	M. Anthony Bolival	M. Dimitri Bessière
M. Jérôme Renou		

Absents excusés :

Mme Laurence Dunand, donne pouvoir à Mme Linda Goisbault
Mme Lucie Pousset, donne pouvoir à Mme Anaïs Rousseau
M. Cédric Dufourd, donne pouvoir à M. Anthony Bolival
Mme Élisabeth Giordano, donne pouvoir à M. Dimitri Bessière

Secrétaire de séance : M. Jérôme Renou

4. Budget 2024 – commune

Après présentation, le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget 2024 qui s'établit ainsi :

Dépenses de la section de fonctionnement			Recettes de la section de fonctionnement		
Article	Libellé	Budget n	Article	Libellé	Budget n
011	Charges à caractère général	161 300,00 €	013	Atténuation de charges	0,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	104 200,00 €	70	Produits des services et du domaine	5 795,00 €
65	Autres charges de gestion courante	144 750,00 €	73	Impôts et taxes	261 000,00 €
014	Atténuation de produits	7 700,00 €	74	Dotations et participations	161 500,00 €
66	Charges financières	5 000,00 €	75	Autres produits de gestion courante	6 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	0,00 €	76	Produits financiers	0,00 €
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00 €	77	Produits exceptionnelles	0,00 €
023	Virement à la section d'investissement	225 381,64 €	78	Reprises sur provisions	0,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert de section a section	12 731,00 €	042	Opérations d'ordre de transfert de section a section	0,00 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00 €	043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00 €
002	Déficit reporté	0,00 €	002	Excédent reporté	226 767,64 €
Dépenses de l'exercice		661 062,64 €	Recettes de l'exercice		661 062,64 €
Dépenses d'ordre =		238 112,64 €	Recettes d'ordre =		0,00 €
Dépenses d'ordre à l'intérieur de la section =		0,00 €	Dépenses d'ordre à l'intérieur de la section =		0,00 €

Dépenses de la section d'investissement			Recettes de la section d'investissement		
Article	Libellé	Budget n	Article	Libellé	Budget n
	Opérations individualisées	947 106,52 €		Opérations individualisées	0,00 €
	Opérations non individualisées	2 000,00 €		Opérations non individualisées	12 000,00 €
	Opérations financières	16 091,62 €		Opérations financières	639 692,81 €
	Opérations pour comptes de tiers	0,00 €		Opérations pour comptes de tiers	0,00 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	021	Virement de la section de fonctionnement	225 381,64 €
041	Opérations patrimoniales	0,00 €	040	Opération d'ordre de transfert entre sections	12 731,00 €
001	Déficit Reporté	0,00 €	041	Opérations patrimoniales	0,00 €
			001	Excédent reporté	75 392,69 €
Dépenses de l'exercice		965 198,14 €	Recettes de l'exercice		965 198,14 €
Dépenses d'ordre =		0,00 €	Recettes d'ordre =		238 112,64 €
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section =		0,00 €	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section =		0,00 €

Et les membres présents ont signé le budget 2024.

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal
21 mars 2024

Convocation :
14 mars 2024

Publiée le :
14 mars 2024

Conseillers :
- en exercice : 14
- *quorum* : 8
- présents : 10
- votants : 14

L'an deux-mille-vingt-quatre, le vingt-et-un mars à 20 heures et 15 minutes, le Conseil municipal s'est réuni :

- légalement convoqué par M. Killian Trucas, maire,
- à la mairie,
- sous la présidence de M. Killian Trucas.

Présents :

M. Killian Trucas	Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Claire Pasquier
Mme Linda Goisbault	Mme Anaïs Rousseau	Mme Martine Faroy-Fontenas
M. Guénolé Legagneux	M. Anthony Bolival	M. Dimitri Bessière
M. Jérôme Renou		

Absents excusés :

Mme Laurence Dunand, donne pouvoir à Mme Linda Goisbault
Mme Lucie Pousset, donne pouvoir à Mme Anaïs Rousseau
M. Cédric Dufourd, donne pouvoir à M. Anthony Bolival
Mme Élisabeth Giordano, donne pouvoir à M. Dimitri Bessière

Secrétaire de séance : M. Jérôme Renou

5. Compte de gestion 2023 – assainissement

M. le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable public à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable,

Après s'être assuré que le comptable a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve le compte de gestion du comptable pour l'exercice 2023 du budget assainissement. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal
21 mars 2024

Convocation :
14 mars 2024

Publiée le :
14 mars 2024

Conseillers :
- en exercice : 14
- *quorum* : 8
- présents : 10
- votants : 14

L'an deux-mille-vingt-quatre, le vingt-et-un mars à 20 heures et 15 minutes, le Conseil municipal s'est réuni :

- légalement convoqué par M. Killian Trucas, maire,
- à la mairie,
- sous la présidence de M. Killian Trucas.

Présents :

M. Killian Trucas	Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Claire Pasquier
Mme Linda Goisbault	Mme Anaïs Rousseau	Mme Martine Faroy-Fontenas
M. Guénolé Legagneux	M. Anthony Bolival	M. Dimitri Bessière
M. Jérôme Renou		

Absents excusés :

Mme Laurence Dunand, donne pouvoir à Mme Linda Goisbault
Mme Lucie Pousset, donne pouvoir à Mme Anaïs Rousseau
M. Cédric Dufourd, donne pouvoir à M. Anthony Bolival
Mme Élisabeth Giordano, donne pouvoir à M. Dimitri Bessière

Secrétaire de séance : M. Jérôme Renou

6. Compte administratif 2023 – assainissement

Sous la présidence élue de Mme Linda Goisbault, 1^{re} adjointe, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2023 du budget assainissement qui s'établit ainsi :

Assainissement Mézières-sous-Lavardin	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat de clôture 2022		32 873,65 €		51 208,63 €		84 082,28 €
Part 2022 affectée à l'investissement 2023	0,00 €				0,00 €	
Excédent de fct reporté au fonctionnement 2023 :		32 873,65 €				
Exercice 2023	23 340,96 €	35 468,58 €	6 369,87 €	13 952,39 €		
Résultat de l'exercice 2023	12 127,62 €		7 582,52 €			19 710,14 €
Résultats cumulés (clôture 2023)	45 001,27 €		58 791,15 €			103 792,42 €

Hors de la présence de M. le maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2023 du budget assainissement.

Et les membres présents ont signé le compte administratif 2023 du budget assainissement.

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal
21 mars 2024

Convocation :
14 mars 2024

Publiée le :
14 mars 2024

Conseillers :
- en exercice : 14
- *quorum* : 8
- présents : 10
- votants : 14

L'an deux-mille-vingt-quatre, le vingt-et-un mars à 20 heures et 15 minutes, le Conseil municipal s'est réuni :

- légalement convoqué par M. Killian Trucas, maire,
- à la mairie,
- sous la présidence de M. Killian Trucas.

Présents :

M. Killian Trucas	Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Claire Pasquier
Mme Linda Goisbault	Mme Anaïs Rousseau	Mme Martine Faroy-Fontenas
M. Guénolé Legagneux	M. Anthony Bolival	M. Dimitri Bessière
M. Jérôme Renou		

Absents excusés :

Mme Laurence Dunand, donne pouvoir à Mme Linda Goisbault
Mme Lucie Pousset, donne pouvoir à Mme Anaïs Rousseau
M. Cédric Dufourd, donne pouvoir à M. Anthony Bolival
Mme Élisabeth Giordano, donne pouvoir à M. Dimitri Bessière

Secrétaire de séance : M. Jérôme Renou

7. Affectation de résultats – assainissement

Vu la délibération approuvant le compte administratif 2023 du budget assainissement ;

Vu le résultat de l'année 2023 qui s'établit ainsi :

Assainissement Mézières-sous-Lavardin	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats cumulés (clôture 2023)	45 001,27 €		58 791,15 €			103 792,42 €
Restes À Réaliser 2023			29 784,00 €	0,00 €		
Cumulé + RÀR	45 001,27 €		29 007,15 €			
Part 2023 affectée à l'investissement 2024	0,00 €					
Excédent de fct reporté au fonctionnement 2024 :			45 001,27 €			

Constatant l'absence de besoin de financement de la section d'investissement (résultats cumulés + RÀR en positif),

Aucune quote-part du résultat de clôture 2023 n'est à affecter de manière obligatoire à l'investissement de l'exercice 2024 (au 1068).

Le conseil municipal décide à l'unanimité que :

- Le résultat de clôture de fonctionnement 2023, soit 45 001,27 €, est reporté en recettes de fonctionnement 2024 (au 002).
- Le résultat de clôture d'investissement 2023, soit 58 791,15 €, est reporté en recettes d'investissement 2024 (au 001).

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal
21 mars 2024

Convocation :
14 mars 2024

Publiée le :
14 mars 2024

Conseillers :
- en exercice : 14
- *quorum* : 8
- présents : 10
- votants : 14

L'an deux-mille-vingt-quatre, le vingt-et-un mars à 20 heures et 15 minutes, le Conseil municipal s'est réuni :

- légalement convoqué par M. Killian Trucas, maire,
- à la mairie,
- sous la présidence de M. Killian Trucas.

Présents :

M. Killian Trucas	Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Claire Pasquier
Mme Linda Goisbault	Mme Anaïs Rousseau	Mme Martine Faroy-Fontenas
M. Guénolé Legagneux	M. Anthony Bolival	M. Dimitri Bessière
M. Jérôme Renou		

Absents excusés :

Mme Laurence Dunand, donne pouvoir à Mme Linda Goisbault
Mme Lucie Pousset, donne pouvoir à Mme Anaïs Rousseau
M. Cédric Dufourd, donne pouvoir à M. Anthony Bolival
Mme Élisabeth Giordano, donne pouvoir à M. Dimitri Bessière

Secrétaire de séance : M. Jérôme Renou

8. Budget 2024 – assainissement

Après présentation, le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget assainissement 2024 qui s'établit ainsi :

Dépenses de la section de fonctionnement			Recettes de la section de fonctionnement		
Article	Libellé	Budget n	Article	Libellé	Budget n
011	Charges à caractère général	37 400,00	013	Atténuation de charges	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 105,00	70	Produits des services et du domaine	25 900,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	73	Impôts et taxes	0,00
014	Atténuation de produits	1 925,00	74	Dotations et participations	0,00
66	Charges financières	1 200,00	75	Autres produits de gestion courante	200,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	76	Produits financiers	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	77	Produits exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	78	Reprises sur provisions	571,73
023	Virement à la section d'investissement	12 614,05	042	Opérations d'ordre de transfert de section a section	324,87
042	Opérations d'ordre de transfert de section a section	13 753,82	043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	002	Excédent reporté	45 001,27
002	Déficit reporté	0,00			
Dépenses de l'exercice		71 997,87	Recettes de l'exercice		71 997,87

Dépenses d'ordre =	26 392,87
Dépenses d'ordre à l'intérieur de la section =	0,00

Recettes d'ordre =	324,87
Dépenses d'ordre à l'intérieur de la section =	0,00

Dépenses de la section d'investissement			Recettes de la section d'investissement		
Article	Libellé	Budget n	Article	Libellé	Budget n
	Opérations individualisées	0,00		Opérations individualisées	0,00
	Opérations non individualisées	81 384,15		Opérations non individualisées	0,00
	Opérations financières	3 750,00		Opérations financières	300,00
	Opérations pour comptes de tiers	0,00		Opérations pour comptes de tiers	0,00
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	324,87	021	Virement de la section de fonctionnement	12 614,05
041	Opérations patrimoniales	0,00	040	Opération d'ordre de transfert entre sections	13 753,82
001	Déficit Reporté	0,00	041	Opérations patrimoniales	0,00
			001	Excédent reporté	58 791,15
Dépenses de l'exercice		85 459,02	Recettes de l'exercice		85 459,02

Dépenses d'ordre =	324,87
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section =	0,00

Recettes d'ordre =	26 367,87
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section =	0,00

Et les membres présents ont signé le budget assainissement 2024.

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal
21 mars 2024

Convocation :
14 mars 2024

Publiée le :
14 mars 2024

Conseillers :
- en exercice : 14
- *quorum* : 8
- présents : 10
- votants : 14

L'an deux-mille-vingt-quatre, le vingt-et-un mars à 20 heures et 15 minutes, le Conseil municipal s'est réuni :

- légalement convoqué par M. Killian Trucas, maire,
- à la mairie,
- sous la présidence de M. Killian Trucas.

Présents :

M. Killian Trucas	Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Claire Pasquier
Mme Linda Goisbault	Mme Anaïs Rousseau	Mme Martine Faroy-Fontenas
M. Guérolé Legagneux	M. Anthony Bolival	M. Dimitri Bessière
M. Jérôme Renou		

Absents excusés :

Mme Laurence Dunand, donne pouvoir à Mme Linda Goisbault
Mme Lucie Pousset, donne pouvoir à Mme Anaïs Rousseau
M. Cédric Dufourd, donne pouvoir à M. Anthony Bolival
Mme Élisabeth Giordano, donne pouvoir à M. Dimitri Bessière

Secrétaire de séance : M. Jérôme Renou

9. Tarifs assainissement 2024

Considérant qu'il convient de prévoir le tarif de la 2^e visite et suivantes, de contrôle de raccordement au réseau d'assainissement collectif, afin de pouvoir assurer cette prestation ;

Considérant le temps nécessaire à ce contrôle et le coût horaire des agents pour la collectivité ;

Considérant la charge engendrée par ces visites de contrôle, pour le service communal ;

Le conseil municipal décide à l'unanimité des tarifs applicables à l'assainissement collectif suivants :

- Pour la période du 01/07/2024 au 30/06/2025 :
 - Abonnement annuel : 45 €.
 - Redevance assainissement : 1,35 €/m³
- À compter du 1^{er} avril 2024 :
 - Participation pour le raccordement au réseau : au coût réel.
 - Contrôle de raccordement au réseau, 1^{re} visite : 37,50 €
 - Contrôle de raccordement au réseau, visites suivantes : 50 € par visite.

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal
21 mars 2024

Convocation :
14 mars 2024

Publiée le :
14 mars 2024

Conseillers :
- en exercice : 14
- *quorum* : 8
- présents : 10
- votants : 14

L'an deux-mille-vingt-quatre, le vingt-et-un mars à 20 heures et 15 minutes, le Conseil municipal s'est réuni :

- légalement convoqué par M. Killian Trucas, maire,
- à la mairie,
- sous la présidence de M. Killian Trucas.

Présents :

M. Killian Trucas	Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Claire Pasquier
Mme Linda Goisbault	Mme Anaïs Rousseau	Mme Martine Faroy-Fontenas
M. Guérolé Legagneux	M. Anthony Bolival	M. Dimitri Bessière
M. Jérôme Renou		

Absents excusés :

Mme Laurence Dunand, donne pouvoir à Mme Linda Goisbault
Mme Lucie Pousset, donne pouvoir à Mme Anaïs Rousseau
M. Cédric Dufourd, donne pouvoir à M. Anthony Bolival
Mme Élisabeth Giordano, donne pouvoir à M. Dimitri Bessière

Secrétaire de séance : M. Jérôme Renou

10. Choix de prestataires – Maison des associations

Vu le projet de maison des associations décidé par le conseil municipal, et les subventions correspondantes obtenues ;

Vu les offres reçues uniquement pour les lots n°2, 4, 5 et 8, en réponse à la deuxième procédure d'appel d'offres pour ce projet ;

Vu l'offre retenue pour le lot n°4 « cloison-isolation », par délibération du 23 janvier 2024 ;

Vu l'offre retenue pour le n°5 « plomberie-sanitaires-chauffage », par délibération du 23 janvier 2024 ;

Vu le classement sans suite du lot n°8 « carrelage » pour motif technique ;

Vu la procédure infructueuse pour les lots n°1, 3, 6 et 7 ;

Vu l'offre retenue pour le n°1 « VRD / maçonnerie / chape / isolation chaux chanvre », par délibération du 29 février 2024 ;

Vu l'offre retenue pour le n°6 « électricité VMC », par délibération du 29 février 2024 ;

Vu la relance du lot n°2 « charpente / couverture / bardage / mur ossature bois », suite au classement sans suite pour motif technique ;

Vu l'offre reçue pour le lot n°2 ;

Vu le code de la commande publique, notamment l'article R 2122-2 ;

Vu le devis reçu pour le lot n°3 « menuiseries extérieures » ;

Considérant les aspects techniques et financiers de ces offres ;

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- Retient les prestataires suivants pour la réalisation des travaux du projet de « maison des associations » :
 - Lot n°2 : « SARL Leroux »,
 - Lot n°3 : « Menuiserie de la Charnie » ;
- Autorise le maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal
21 mars 2024

Convocation :
14 mars 2024

Publiée le :
14 mars 2024

Conseillers :
- en exercice : 14
- *quorum* : 8
- présents : 10
- votants : 14

L'an deux-mille-vingt-quatre, le vingt-et-un mars à 20 heures et 15 minutes, le Conseil municipal s'est réuni :

- légalement convoqué par M. Killian Trucas, maire,
- à la mairie,
- sous la présidence de M. Killian Trucas.

Présents :

M. Killian Trucas	Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Claire Pasquier
Mme Linda Goisbault	Mme Anaïs Rousseau	Mme Martine Faroy-Fontenas
M. Guérolé Legagneux	M. Anthony Bolival	M. Dimitri Bessière
M. Jérôme Renou		

Absents excusés :

Mme Laurence Dunand, donne pouvoir à Mme Linda Goisbault
Mme Lucie Pousset, donne pouvoir à Mme Anaïs Rousseau
M. Cédric Dufourd, donne pouvoir à M. Anthony Bolival
Mme Élisabeth Giordano, donne pouvoir à M. Dimitri Bessière

Secrétaire de séance : M. Jérôme Renou

Liste des délibérations :

1. Compte de gestion 2023 – commune
2. Compte administratif 2023 – commune
3. Affectation de résultats – commune
4. Budget 2024 – commune

5. Compte de gestion 2023 – assainissement
6. Compte administratif 2023 – assainissement
7. Affectation de résultats – assainissement
8. Budget 2024 – assainissement
9. Tarifs assainissement 2024

10. Choix de prestataire – Maison des associations

Le maire, M. Killian Trucas

Le secrétaire de séance, M. Jérôme Renou